

**REUNION AD HOC D'EXPERTS SUR L'ETAT D'AVANCEMENT ET
LES PERSPECTIVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA VISION DU
REGIME MINIER DE L'AFRIQUE EN AFRIQUE CENTRALE**

Brazzaville, Congo, 13 – 14 décembre 2016

**PROJET DE DISCOURS D'OUVERTURE DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES MINES ET DE LA
GEOLOGIE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

Brazzaville, 13 décembre 2016

Monsieur le Directeur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Mesdames et Messieurs les Experts des Etats d'Afrique Centrale,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de vous adresser au nom du Président de la République, son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, du Gouvernement et de tout le peuple congolais, mes chaleureux mots de bienvenue à Brazzaville, capitale du Congo.

J'exprime également le plaisir d'accueillir les experts de haut rang des pays frères et amis à qui je souhaite la bienvenue. Chers experts représentant les Etats membres, je vous invite à vous sentir ici chez vous, et espère que votre séjour au Congo sera agréable et productif.

Le gouvernement congolais par ma voix, apprécie la confiance que la Commission Economique pour l'Afrique renouvelle à notre pays en organisant la réunion ad hoc d'experts sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du régime minier de l'Afrique en Afrique centrale.

Comme vous le savez la Vision du Régime Minier de l'Afrique a été adoptée en février 2009, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine. Elle a été élaborée pour servir de cadre pour le développement et la transformation structurelle du continent basés sur les ressources minières. Ladite vision ambitionne de passer d'une politique minière d'extraction des minéraux et de partage des recettes à une politique basée sur une exploitation équitable et optimale des ressources minières en vue d'une croissance durable et d'un développement socio-économique.

Cette vision à toute sa pertinence aujourd'hui au moment où les pays africains sont confrontés à une double transition; une transition au niveau mondial, des Objectifs du Millénaire pour le développement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et une transition au niveau régional, du NEPAD à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Ces deux programmes sont axés sur le renforcement des capacités de production et

l'amélioration du rôle que doivent jouer les facteurs économiques et environnementaux.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants et distingués invités,

La nature a doté la République du Congo d'immenses ressources naturelles que sont notamment le pétrole, le fer, la potasse, le phosphate et le cuivre. Mais force est de constater que notre pays ne tire pas pleinement profit de ces ressources qui sont rarement transformées localement en produits industriels et sont exportées sans véritable valeur ajoutée locale.

Aussi pour créer un environnement propice pour la mise en valeur de ces ressources minières le gouvernement s'est-il doté d'un Plan National de Développement du Congo pour la période 2012 -2016 et dont les axes principaux tournent autour de -----

Mesdames et Messieurs,

Chers participants et distingués invités,

L'objectif de la présente réunion d'experts est d'examiner le rapport de l'étude sur « l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale » préparé par la CEA en vue de faire des observations pour son amélioration.

La CEA nous donne une fois de plus l'opportunité de discuter des nombreux défis auxquels sont confrontés nos pays individuellement et collectivement. Les présentes assises permettent également à la CEA de prendre en compte les spécificités de notre sous-région dans le cadre de l'appui qu'elle apporte à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social du continent Africain d'une part, et de son plaidoyer pour la défense et la prise en compte de nos priorités au niveau international d'autre part.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Pendant les deux prochains jours, vous aurez à débattre des questions actuelles et émergentes de développement de notre sous-région sur la base du document de travail proposé par le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique Centrale.

C'est donc dire que vos débats s'annoncent de haute portée, et j'ose espérer que vous ferez des recommandations sur les voies et moyens de surmonter les contraintes à l'intégration des objectifs de la Vision du Régime Minier de l'Afrique dans les politiques nationales et les cadres législatifs.

Je réalise l'ampleur de la tâche qui vous attend en un temps si court, et voudrais alors compter sur vos expertises et votre diligence dans les délibérations. Elles exigent une participation active et de fructueux échanges d'expériences afin de donner un contenu concret à vos recommandations.

C'est sur ces mots d'exhortation, et en souhaitant plein succès à vos travaux, que je déclare ouverte la réunion ad hoc d'experts sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du régime minier de l'Afrique en Afrique centrale.

Merci de votre aimable attention